

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE-TITRES SUPPLÉMENTAIRE

Données personnelles

Monsieur Madame Numéro d'identification Baader Bank **NI**

Titre Prénom Nom

N° / rue

Code postal Lieu

Par la présente, je mandate First Capital Management Group GmbH, Herzogstrasse 60, 80803 Munich, Allemagne (« FCM » ou « Institution ») d'ouvrir sous mon numéro d'identification existant un compte-titres supplémentaire auprès de Baader Bank AG, Weißenstephaner Strasse 4, 85716 Unterschleißheim, Allemagne (« Baader Bank »). Et ceci pour toutes les transactions sur titres relevant de ma gestion de fortune de valeurs réelles durables existante.

SÉLECTION STRATÉGIE DE PLACEMENT

Par la présente et sous respect de la stratégie de placement sélectionnée ci-après ainsi que des directives de placement correspondantes, je mandate FCM pour la gestion de fortune de ce compte-titres supplémentaire avec le montant de placement indiqué ci-dessous.

ThomasLloyd Stratégie de placement	Directives de placement	Durée minimum de placement (« DMP »), Préavis de rési- liation (« PR ») et Durée de déten- tion recommandée (« DDR »)
Liquidité PLUS	Avec la stratégie de placement ThomasLloyd Liquidité PLUS, la préservation du capital est au premier plan tout en générant des revenus d'intérêts ajustés des risques. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 1,25% à 1,75% par an après les frais au-dessus du taux du marché monétaire (taux de référence de la monnaie du dépôt sélectionnée à 6 mois). Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, obligations et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs. Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 5% par an (prévision). L'horizon de placement est en général à court terme (au moins 6 mois).	DMP : 6 mois PR : 90 jours DDR : > 6 mois
Stabilité PLUS	Avec la stratégie de placement ThomasLloyd Stabilité PLUS, la préservation du capital corrigé de l'inflation (maintien du pouvoir d'achat) est au premier plan en utilisant les opportunités de rendement avec un risque limité. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 2% à 4% par an après les frais. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs. Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10% par an (prévision). L'horizon de placement est en général à court ou à moyen terme (au moins 2 ans).	DMP : 2 ans PR : 6 mois DDR : > 2 ans
Revenu PLUS	Avec la stratégie de placement ThomasLloyd Revenu PLUS, la préservation à long terme des actifs existants en générant des produits des intérêts et des dividendes et des revenus de locations et d'affermages est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 4% à 6,5% par an après les frais, par rapport à un cycle de marché d'au moins 5 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs. Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 15% par an (prévision). L'horizon de placement est en général à moyen ou à long terme (au moins 5 ans)	DMP : 2 ans PR : 12 mois DDR : > 5 ans

Croissance PLUS	Avec la stratégie de placement ThomasLloyd Croissance PLUS, la croissance à long terme de la valeur patrimoniale grâce à des gains de capital est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 7% à 9% par an après les frais, par rapport à un cycle de marché d'au moins 8 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement responsable sur le plan social et écologique en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs. Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 20% par an (prévision). L'horizon de placement est en général à long terme (au moins 8 ans).	DMP : 2 ans PR : 24 mois DDR : > 8 ans
Dynamique PLUS	Avec la stratégie de placement ThomasLloyd Dynamique PLUS, le développement à long terme et axé sur des opportunités de la valeur patrimoniale grâce à des gains en capital est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 9% à 12% par an après les frais, par rapport à un cycle de marché d'au moins 10 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en respectant une approche d'investissement responsable sur le plan social et écologique en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (de façon indirecte) et placements alternatifs. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs. Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 30% par an (prévision). L'horizon de placement est en général à long terme (au moins 10 ans).	DMP : 2 ans PR : 24 mois DDR : > 10 ans

Merci de bien vouloir noter que vous ne pouvez choisir une stratégie de placement que si elle est de la même catégorie de risque ou d'une catégorie de risque inférieure à celle dont vous disposez actuellement puisque la stratégie de placement supplémentaire doit également être adéquate pour vous, c'est-à-dire qu'elle doit correspondre à votre profil de risque prédéfini ainsi qu'aux autres données et objectifs de placement.

La sélection effectuée s'est faite sans recommandation de l'Institution. La décision pour la stratégie de placement choisie provient de ma propre initiative et je vous prie de bien vouloir l'implémenter à mon compte-titres supplémentaire. L'Institution n'en est pas responsable.

Par la présente, je confirme que mes données antérieures relatives à mon profil de risque ainsi qu'à mes connaissances et à mon expérience en matière d'instruments financiers, à ma situation financière et aux objectifs de placement contenus dans le présent formulaire selon la Loi fédérale allemande sur la négociation de titres (« WPHG-Bogen ») restent inchangées par rapport à mon contrat de gestion de fortune existant.

MONTANT DU PLACEMENT ET MONNAIE

Le montant suivant est à investir dans la stratégie de placement sélectionnée :

Merci de bien vouloir respecter les montants minimaux dans la monnaie correspondante, déterminants pour notre gestion de fortune.

Sélection monnaie

EUR CHF USD GBP CZK

Après réception de la confirmation d'ouverture du compte-titres supplémentaire, je transférerai le montant de placement souhaité jusqu'au

Date

Merci de bien vouloir noter que les données de l'ordre de virement sont différentes de celles de votre compte/compte-titres existant (IBAN différent).

Je confirme que les déclarations dans ce formulaire ont été effectuées en connaissance de cause et en bonne foi, qu'elles sont pertinentes et exhaustives. Je m'engage par la présente d'informer Baader Bank et FCM sans délai, au plus tard dans un délai de 14 jours, sur des changements d'informations susmentionnées.

Par ailleurs, les clauses du contrat de gestion de fortune déjà existant s'appliquent également à la gestion de fortune de ce compte-titres supplémentaire.

J'ai pris connaissance et note des conditions et principes commerciaux de Baader Bank. La documentation complète (« Informations client sur les activités de la banque (hors négociation de contrats à terme », « Conditions spécifiques relatives à des rompus d'actions et/ou de titres de créance », « Informations pré-contractuelles relatives à des contrats conclus en dehors de locaux commerciaux ou à distance sur des prestations financières (ici: Contrats de commerce électronique avec conclusion de contrat par l'intermédiaire de prestataires financiers connectés de manière électronique », y compris les instructions sur les révocations, les « Informations de base sur les titres et d'autres placements de capitaux », la « Liste des prix et prestations », Conflict of Interest-Policy, Best Execution-Policy, la transparence sur les coûts ex-ante ainsi que la « Feuille d'information relative à la protection des dépôts ») a été mise à ma disposition.

X

Lieu, date

Signature